

Image not found or type unknown



## dois je avoir mon salaire malgret que je n'ai pas travaille

Par **pertois**, le **13/01/2013** à **00:59**

es que le patron dois me paye meme si je n'ai pas travaille vue que sa a ete vendu et qu'il y a eu des travaux donc je n'ai pas travailler du mois merci pour vos réponse

Par **P.M.**, le **13/01/2013** à **14:41**

Bonjour,

L'employeur a une obligation de principe de fournior du travail, mais nous en savons trop peu et d'une manière confuse pour pouvoirv apprécierv la situation, il semble qu'il s'agisse d'un [chômage partiel](#)...